

COLLOQUE INTERNATIONAL

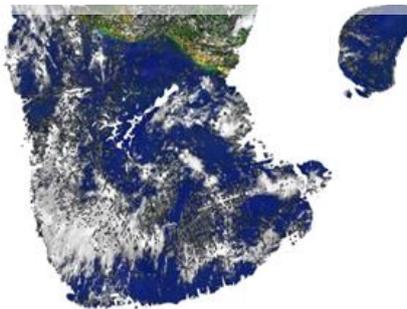
coorganisé par le laboratoire SAGE et la SFDE Est

à l'occasion du Cinquantenaire
de la Société Française pour le Droit de l'Environnement

Strasbourg les 9, 10 et 11 octobre 2024



LE DROIT EN ANTHROPOCENE



<https://50anssfde.sciencesconf.org/>

PROGRAMME

Mercredi 9 octobre 2024

9h00 – 12h00

Amphithéâtre de la MISHA - All. du Général Rouvillois à Strasbourg

1ère Rencontre de la jeune recherche en droit de l'environnement « 50 ans après : panorama de la jeune recherche en droit de l'environnement » (salle de conférence, MISHA) organisée par Yéléna Esslinger, Clara Mathis et Angeliki Zorzou, Doctorantes en droit de l'environnement

13h30 – 18h00

Hôtel de la Région - 1 place Adrien Zeller à Strasbourg

Le cinquantenaire de la Société Française pour le Droit de l'Environnement

13h30 – Accueil

14h00 – Discours d'ouverture

14h30 – Conférence d'ouverture « La trajectoire du Droit de l'environnement en France »

Jérôme FROMAGEAU, Président de la SFDE, Doyen honoraire de la Faculté Jean Monnet, Université Paris- Saclay

15h15 – « Défendre l'environnement par le droit depuis 50 ans : grands témoins »

Président de séance : Michel DUROUSSEAU, Vice-président de la SFDE, Directeur honoraire du Conservatoire des espaces naturels d'Alsace

Les grands témoins autour de la table :

- **Christian HUGLO**, Avocat au barreau de Paris : « L'avocat et les grandes affaires du droit de l'environnement »
- **Pascale KROMAREK**, ancienne avocate ; Membre du comité « Environnement » du Club des Juristes ; Vice-présidente de l'AFITE : « Histoire/parcours d'une juriste d'entreprise dans la construction du droit de l'environnement »
- **Gilles J. MARTIN**, Professeur émérite de droit privé, Université Côte d'Azur : « La privatisation du droit de l'environnement »
- **Jacqueline MORAND-DEVILLER**, Professeure émérite de droit public, Université Paris I (Panthéon-Sorbonne) : « L'articulation du droit de l'environnement et du droit de l'urbanisme »
- **Michel PRIEUR**, Professeur émérite de droit public, Université de Limoges, Président du Centre international de droit comparé de l'environnement : « La pédagogie et l'art de transmettre en droit de l'environnement »
- **Jochen SOHNLE**, Professeur de droit public, Université de Lorraine : « Charles-Alexandre Kiss en héritage »
- **Françoise TULKENS**, ancienne Vice-présidente de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, (Bruxelles, Belgique) : « Écologisation de la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme »
- **Jean UNTERMAIER**, Professeur émérite de droit public, Université Jean Moulin-Lyon III : « L'écologisation du droit »

18h00 – Clôture de la journée : allocution ou message du ministre de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires (sous réserve) suivi d'un cocktail alsacien

20h00 – Ciné-débat Projection du film « Méandres ou la rivière inventée » (1h13) suivie d'un débat avec la réalisatrice **Marie LUSSON**, Animation par **Vincent TISSOT**, Président de la SFDE Est, Directeur de l'aménagement et du patrimoine, Ville d'Illkirch-Graffenstaden et **Valentin BAUDOUIN**, Post-doctorant SAGE, ENS Rennes

Jeudi 10 octobre 2024

8h30 – 19h00

Amphithéâtre de la MISHA - All. du Général Rouvillois à Strasbourg



8h30 – Accueil

8h50 – Présentation

9h00 – Table ronde scientifique « Pour sortir de la transition écologique : qu'est ce qui fait sens ? »

Dirigée par **Maurice WINTZ** (Maître de conférences en sociologie de l'environnement, Université de Strasbourg)

- **Valérie MASSON DELMOTTE**, Paléoclimatologue, Directrice de recherche au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives
- **Timothée PARRIQUE**, Chercheur en économie, Université de Lund, Suède
- **Hélène SOUBELET**, Écologue, Directrice de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité
- **Nathanaël WALLENHORST**, Professeur en sciences de l'éducation, Université Catholique de l'Ouest

Séminaires réflexifs

Le droit comme levier de changement pour un droit plus protecteur de l'environnement



11h20 – Faire face à l'anthropocène : propositions croisées

Présidente de séance : **Marie-Pierre CAMPROUX-DUFFRÈNE**, Professeure de droit privé, Université de Strasbourg

- « Renouveler le droit de l'environnement en anthropocène ? », **Isabelle MICHALLET**, Professeure de droit public, Université de Rennes
- « L'Anthropocène, un concept juridique ? Réflexions sur la portée de la notion à partir des ordres juridiques français et allemand », **Gaspard BRUNET-HAGA**, Doctorant, Université Sorbonne Paris 1, Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne
- « De l'Anthropocène au Thanatocène. La protection de l'environnement par le droit, double victime des conflits armés », **Marie-Ange SCHELLEKENS**, Docteure, Chercheuse associée à LLIENSs, Université La Rochelle
- « Approche de recherche décoloniale et féministe pour soutenir la conservation de la biodiversité agricole », **Christine FRISON**, Professeure de droit, Université de Liège

13h00 – Pause déjeuner et déambulation autour des posters

14h00 – Revisiter nos fondamentaux

Présidente de séance : **Christel CURNIL**, Professeure de droit public, IEP Toulouse

- « L'avenir des droits fondamentaux dans l'anthropocène », **Éric MAULIN**, Professeur de droit public, Université de Strasbourg
Discussion : **Catherine LE BRIS**, Directrice de recherche CNRS, ISJPS, Université Paris I Panthéon-Sorbonne
- « Représenter la nature dans l'élaboration du droit (de l'environnement) : vers la fin de l'anthropocène juridique ? », **Raphaël BRETT**, Maître de conférences de droit public, Université Paris Saclay
Discussion : **Laurent FONBAUSTIER**, Professeur de droit public, Université Paris Saclay

16h30 – Des changements de paradigme au profit de la nature

Présidente de séance : **Agnès MICHELOT**, Maître de conférences de droit public, HDR, Université de La Rochelle

- « L'approche relationnelle dans le droit de l'environnement : exploration ontologique, épistémologique et constructions juridiques », **Pierre WALCKIERS**, Doctorant, Université de Louvain, ASP F.S.R-FNRS au Centre de Philosophie du droit à l'UC Louvain
- « Pour un droit international environnemental de l'économie », **Sabrina ROBERT**, Professeure de droit public, Université de Nantes

17h30 – Assemblée générale de la SFDE (fin à 19h30)

20h30 – Repas de gala à l'Hôtel de Ville de Strasbourg



Vendredi 11 octobre 2024

8h30 – 17h00

Amphithéâtre de la MISHA - All. du Général Rouvillois à Strasbourg

8h30 – Accueil

9h00 – Le renouvellement d'instruments juridiques de la protection de l'environnement

Président de séance : **Simon JOLIVET**, Maître de conférences de droit public, Université de Poitiers

- « **La refonte du Code de l'environnement ?** », **Olivier FUCHS**, Maître des requêtes au Conseil d'État, Directeur des affaires juridiques du pôle ministériel Ecologie, Energie et Mer
Discussion : **Marthe LUCAS**, Maître de conférences de droit public, Université d'Avignon
- « **La protection de la biodiversité urbaine : nouveau temps du droit de l'environnement ou changement de paradigme** », **Tom DREVAR**, Doctorant, Université Lyon III, Institut de droit de l'environnement, CNRS, UMR 5600, EVS-IDE

10h40 – L'opérationnalité des droits de la nature en question

Présidente de séance : **Nathalie HERVE FOURNEREAU**, Directrice de recherche CNRS, IODE, Université de Rennes I

- « **L'opérationnalité des droits de la nature ; point de vue d'une Québécoise** », **Stéphanie ROY**, Professeure de droit, Université de Sherbrooke
- « **Assurer la protection juridique des glaciers : chant des sirènes ou rocher de Sisyphe ?** », **Sabine LAVOREL**, Maître de conférences de droit public, HDR, Université de Grenoble
- « **Les droits de la nature : l'illusion d'une écologie post-politique** », **Matthias PETEL**, Doctorant, Université de Louvain et Harvard Law School
 - « **Évolution des droits de la « nature » au Burkina Faso** », **Fabrice OUEDRAOGO**, Docteur en droit de l'environnement, Université de Limoges (visioconférence)
 - « **La personnalité juridique du Rhône, un nouveau démocratique ?** », **Cyrille VALLET**, Doctorant, Université de Genève et ENS Lyon
 - « **Les droits de la nature sont-ils insolubles ? Réflexion sur les antagonismes entre droits de la nature et droit international de la mer** », **Emma LELONG**, Doctorante, Université de Bretagne occidentale, UMR AMURE

13h00 – Salle A. Weill, (Faculté de droit) Pause déjeuner et déambulation interpellative parmi les posters scientifiques et les dessins de l'exposition « Dessiner le droit dans l'anthropocène » (École urbaine de Lyon)

14h30 – *Les non-encore dits*

Atelier collaboratif animé par : **Samuel RAQUIN**, **Marine SUILS PORTE** et **Suhendan GOKSAL**, Doctorant.e.s en droit de l'environnement, UMR SAGE, Université de Strasbourg

17h30 – Clôture du colloque

Samedi 12 octobre 2024

Propositions post colloque

- 8h30 -12h30 Une sortie terrain : A la découverte de la réserve naturelle nationale rhénane d'Offendorf, entre forêt alluviale majestueuse et anciens bras du Rhin. Visite guidée naturaliste proposée par le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Alsace. Sur inscription, départ groupé de Strasbourg à 8h30, le lieu du RV sera précisé. Durée 2h30, parcours balisé, pas de difficulté particulière.
- 9h -17 h une journée d'étude sur "Le droit de l'environnement dans cinquante ans" organisée par le Syndicat des avocats de France, section environnement-santé, Strasbourg en prolongement thématique.

INFORMATION PRATIQUES

Inscription obligatoire avant le 1er juillet 2024 en ligne :
<https://framaforms.org/formulaire-dinscription-sfde-1712757196>

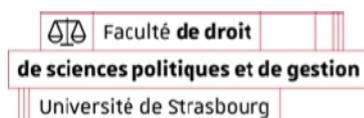
- ❖ Les événements scientifiques des jeudi et vendredi matin seront enregistrés en visioconférence
- ❖ Les événements de jeudi et vendredi sont accessibles sur inscription en fonction des places disponibles (120 places)
 - Mercredi après-midi (*Hôtel de la Région - 1 place Adrien Zeller*)
de la gare en Tram B et E, Station Wacken
 - Jeudi et vendredi (*Amphithéâtre de la MISHA - Allée du Général Rouvillois*)
Tram C, E, F, Station Observatoire
- ❖ Attention, il est conseillé de trouver un hôtel le plus rapidement possible.

PARTENARIAT SCIENTIFIQUE

SFDE : Fondée en 1974 à Strasbourg, la SFDE représente une communauté de juristes spécialisés dans une association à caractère scientifique sur le plan national. Elle publie la Revue Juridique de l'Environnement, revue à comité de lecture avec une codirection scientifique, revue de référence en France, dans le monde francophone ainsi que dans de nombreux autres pays. Également association agréée de protection de l'environnement, la SFDE soutient les débats et réflexions pour améliorer le droit de l'environnement. Chaque année, elle organise et parraine de nombreuses manifestations scientifiques, contribue au rayonnement de la recherche en droit de l'environnement, apporte son soutien aux réseaux scientifiques et professionnels actifs et participe aux travaux menés sur le droit de l'environnement dans les instances nationales, européennes et internationales

SAGE : Laboratoire Sociétés Acteurs et Gouvernance Europe (SAGE – UMR 7363, CNRS, INRAE, Université de Strasbourg). Les recherches des membres de l'UMR SAGE ont pour objectif de décrire, comprendre et expliquer la société européenne ainsi que les transformations initiées par les processus de transnationalisation, en se concentrant sur leurs dimensions politiques et juridiques. Les travaux du laboratoire sont organisés en quatre axes interdisciplinaires. Les chercheurs en sciences juridiques du SAGE sont rattachés à l'axe (« Environnements, santé, sciences et société ») qui regroupe des représentants des sciences sociales, de l'économie, des historiens des sciences et des juristes. Ces derniers s'intéressent au devenir du droit de l'environnement, sa capacité à évoluer, et aux changements de paradigmes nécessaires, dans le contexte de l'Anthropocène.

PARTENAIRES



PRÉSENTATION DU COLLOQUE

Le colloque international « Le droit en anthropocène » organisé par les juristes environnementalistes du laboratoire SAGE (UMR 7363, Université de Strasbourg) en partenariat avec la SFDE (Société Française pour le Droit de l'Environnement) qui fêtera à l'occasion ses cinquante années d'existence, explore la trajectoire du droit de l'environnement à l'ère de l'anthropocène, marquée par l'empreinte écologique laissée par les activités humaines sur la planète.

Ce colloque sera une occasion unique de rassembler des chercheurs, juristes et non juristes, des professionnels du droit, des étudiants et des acteurs de la société civile pour discuter des enjeux actuels et des défis futurs dans le domaine de l'environnement. Les intervenants sont divers : chercheurs, doctorants, praticiens, universitaires.

L'anthropocène peut être définie comme une ère pendant laquelle l'agir humain produit des phénomènes biogéochimiques irréversibles à l'échelle planétaire. Inscire le colloque dans ce contexte conceptuel permet d'acter à la fois l'absence de maîtrise par l'humain de la nature, sa responsabilité dans l'état de dégradation et de pollution de la planète (rapports GIEC, IPBES, IUCN, OFB, ...) mais également la nécessité de « transiter » – sans tarder – vers d'autres modes de fonctionnement pour notre société occidentale. Se posent, bien sûr, alors pour les juristes les épineuses questions à la fois de l'effectivité et du devenir du droit de l'environnement. La montée en puissance très médiatisée des droits de la nature vient d'ailleurs renforcer ce questionnement. Les réflexions et discussions lors de ce colloque devraient pouvoir contribuer, en relevant les apports fondamentaux mais aussi les faiblesses du droit de la protection de l'environnement, à en proposer son amélioration et à approfondir en quoi le droit peut contribuer en démocratie et en paix à une transition écologique. C'est-à-dire un changement de modèle de société, des modes de production et de consommation, rendu nécessaire par le dérèglement climatique, l'effondrement de la biodiversité et le dépassement des autres limites planétaires.

La manifestation s'ancre résolument dans une approche transversale et intergénérationnelle. Elle permettra de réfléchir sur la trajectoire de ce droit. La jeune recherche en droit de l'environnement sera largement présente et organisera au préalable ses premières rencontres nationales (mercredi matin). Des personnalités marquantes (universitaires comme praticiens) vont ensuite témoigner de la montée en puissance et de l'importance de ce droit (mercredi après-midi). Il est prévu également une table ronde sur la transition écologique avec des représentants de renommée des sciences de la vie, de la terre, des sciences humaines et sociales qui permettra de poser certains enjeux et d'apporter des éléments de réponse à la question « Pour sortir de la transition écologique : qu'est-ce qui fait sens ? ». Pour un public averti, spécialisé de juristes environnementalistes ou rompu à l'interdisciplinaire, des séminaires réflexifs sont prévus pour envisager, sous différents angles, le droit comme levier de changement pour une meilleure protection de l'environnement, voire des socio-écosystèmes.

Forum de débats et de partages d'expériences, ces journées seront closes par une animation ouverte dirigée par les doctorants de l'Université de Strasbourg sur « Les non (encore) dits ».

Ce colloque constitue un événement scientifique majeur, à la fois un travail de mémoire, d'introspection et de prospective qui se déroulera sur trois jours et accueillera de nombreux participants. Il prévoit des animations culturelles en parallèle comme une séance de ciné/débat, une exposition de posters sur des recherches universitaires mais également sur des pratiques ou des stratégies contentieuses d'associations et également une présentation de l'exposition « Dessiner le droit en anthropocène ».

Public et participation au colloque

Le colloque s'adresse prioritairement aux juristes - étudiants, chercheurs, praticiens - mais plus largement à toutes personnes intéressées par les enjeux environnementaux, et par le rôle que joue et pourrait jouer le droit face à l'urgence écologique et climatique. Il est ouvert dans certaines parties au grand public et tout le long à un public averti et ouvert à l'interdisciplinarité notamment aux scientifiques (non juristes) de la Fédération de recherche sur l'Environnement et la durabilité (FERED), de l'ENGEES et de l'UMR SAGE de l'Université de Strasbourg